

TUAC	trade union advisory committee to the
OECD	organisation for economic cooperation and development
■ CSC	commission syndicale consultative auprès de
OCDE	l'organisation de coopération et de développement économiques

**ÉVALUATION, PAR LE TUAC,  
DES RÉSULTATS DU SOMMET DU G8 D'HEILIGENDAMM  
Juin 2007**

*Synthèse*

1. Les dirigeants du G8 ont publié deux longues et importantes déclarations sur les résultats de leurs discussions : « Croissance et responsabilité dans l'économie mondiale » (URL [http://www.g-8.de/Content/EN/Artikel/\\_g8-summit/anlagen/2007-06-07-gipfeldokument-wirtschaft-eng.property=publicationFile.pdf](http://www.g-8.de/Content/EN/Artikel/_g8-summit/anlagen/2007-06-07-gipfeldokument-wirtschaft-eng.property=publicationFile.pdf)) (version française) et « Croissance et responsabilité en Afrique » (URL [http://www.g8.de/Content/DE/Artikel/G8Gipfel/Anlage/Abschlusskl\\_C3\\_A4rungen/WV-afrika-en.property=publicationFile.pdf](http://www.g8.de/Content/DE/Artikel/G8Gipfel/Anlage/Abschlusskl_C3_A4rungen/WV-afrika-en.property=publicationFile.pdf)) (version française).

L'évaluation d'ensemble doit être nuancée. La première déclaration a abordé de nouvelles questions tant au sujet du changement climatique que de la dimension sociale de la mondialisation alors que la seconde donne des raisons de s'inquiéter face à l'échec du G8 au niveau de la mise en œuvre de ses engagements donnés au Sommet de Gleneagles, il y a deux ans, de doubler l'aide à l'Afrique. L'un des grands thèmes qui revient comme un leitmotiv dans tous les documents est l'appel lancé aux institutions internationales pour les inviter à assurer le suivi des déclarations et à instaurer un dialogue plus institutionnalisé avec les cinq grands pays non membres du G8 (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Mexique) par le biais d'un « Processus d'Heiligendamm » qui sera hébergé par l'OCDE.

2. En ce qui concerne les préoccupations exprimées dans la déclaration syndicale au G8 (URL [http://www.tuac.org/statemen/communiq/G8\\_Heiligendamm2007\\_F\\_FinalWhp.pdf](http://www.tuac.org/statemen/communiq/G8_Heiligendamm2007_F_FinalWhp.pdf)) nos observations sont les suivantes :

*Dimension sociale de la mondialisation* : il est significatif de constater que la formulation relativement positive utilisée dans la réunion des ministres du Travail du G8, à Dresde, se reflète aussi dans la déclaration d'Heiligendamm (§21-29). Particulièrement importantes sont les références en faveur du soutien à la mise en œuvre des normes du travail et à l'Agenda pour le travail décent de l'OIT et l'invitation lancée aux membres de l'OMC à en assurer la promotion et à s'engager à respecter les normes fondamentales du travail dans les accords commerciaux bilatéraux et dans les instances multilatérales. S'agissant de la RSE, la déclaration mentionne la nécessité d'améliorer les Points de contact nationaux des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ce qui est particulièrement important, de même que l'invitation aux pays en développement et aux économies émergentes à adhérer aux Principes directeurs et à participer à un dialogue de haut niveau sur la RSE. Autre point important : il est fait état de l'investissement dans les systèmes de protection sociale.

*Réglementation des fonds d'investissement et des fonds spéculatifs* : la déclaration des dirigeants du G8 (§7-8) reflète la réunion du 19 mai des ministres des Finances qui n'avait pas pu progresser suite aux efforts déployés par le gouvernement allemand pour mettre en place un code pour la réglementation des fonds spéculatifs. Dans leurs conclusions, les dirigeants du G8 « réaffirment » simplement « la nécessité d'être vigilants » sur les risques systémiques des fonds spéculatifs et attendent avec intérêt un rapport du Forum de stabilité financière (FSF) aux ministres des Finances à partir d'octobre. Les gouvernements du Royaume-Uni en particulier et des États-Unis se sont opposés à aller plus loin. Les dirigeants n'ont pas donné suite à l'appel lancé dans la déclaration syndicale au G8 en faveur de la création d'un groupe spécial sur la réglementation des fonds pour traiter des effets sociaux et économiques des fonds d'investissement et des fonds spéculatifs, qui avait reçu le soutien, le 4 juin, d'une déclaration conjointe du Parti des socialistes européens et des principaux démocrates américains. La campagne de Global Unions sur les conséquences sociales de la financiarisation va se poursuivre et nous chercherons à nouer le dialogue avec le FSF.

*Changement climatique* : les efforts déployés par la Chancellerie allemande pour obtenir une déclaration vigoureuse sur la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre après l'expiration du Protocole de Kyoto en 2012 se sont tout d'abord heurtés à une forte opposition de la part des États-Unis. Les propositions de l'administration américaine de supprimer toute mention des réductions dans le projet de communiqué avaient été communiquées clandestinement à l'avance à la presse. Finalement, et pour la première fois, la déclaration précise que « les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent cesser d'augmenter, puis diminuer de façon substantielle » et ils (c'est-à-dire les États-Unis et la Russie) « examineront attentivement les décisions prises par l'Union européenne, le Canada et le Japon qui prévoient de réduire au moins de moitié les émissions mondiales d'ici à 2050. » (§49).

*Tenir les promesses faites aux pays en développement* : les groupes d'aide et notamment le GCAP avec lequel Global Unions travaille, sont très critiques sur la question de la tenue des engagements pris dans le passé. La question est celle des promesses passées du G8 d'augmenter l'aide comme cela avait été convenu à Gleneagles, en particulier le doublement de l'aide à l'Afrique d'ici 2010. Le G8 est « off track » puisque l'aide a diminué en 2006. Il lui faut tenir ses engagements. Également préoccupant est ce retournement à la baisse des objectifs pour l'accès universel au traitement pour les malades du SIDA. La campagne de Global Unions sur le SIDA demandait en particulier la mise en place d'un Groupe de travail du G8 pour surveiller les engagements passés sur le SIDA ; on peut noter à cet égard qu'il y a eu un certain progrès puisqu'un mécanisme de suivi doit être mis en place même s'il ne s'appelle pas Groupe de travail.

### **La dimension sociale de la mondialisation (§21-29)**

3. La déclaration du G8 fait avancer les déclarations des ministres du Travail du G8 réunis à Dresde en mai. Pour la première fois au Sommet du G8, les chefs d'État parlent clairement de la dimension sociale de la mondialisation et expriment leur « [soutien à] l'Agenda pour le travail décent de l'Organisation internationale du travail ». Le G8 « invit[e] les États membres de l'OMC et les organisations internationales intéressées à promouvoir, en étroite coopération avec l'OIT, le respect des normes fondamentales du travail internationalement reconnues ». Le G8 « [s']engage également à promouvoir le travail décent et le respect des principes fondamentaux de la Déclaration de l'OIT précitée, dans les

accords commerciaux bilatéraux et les instances multilatérales. » Il faut reconnaître qu'il y a là un important pas en avant.

4. A propos de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), nous notons avec satisfaction que le G8 fait référence aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et à la Déclaration tripartite de l'OIT, qu'il s'engage à les promouvoir et, en particulier, qu'il fait appel à une meilleure gouvernance par l'intermédiaire des Points de contact nationaux. Il est intéressant de remarquer par ailleurs que le G8 encourage les économies émergentes à adopter les Principes directeurs et propose un « dialogue de haut niveau » avec les économies émergentes, sur la question de l'investissement. En outre, il y a lieu de faire observer que le G8 demande à l'OCDE, en collaboration avec l'OIT et le Pacte mondial des Nations Unies, de compiler les normes les plus pertinentes en matière de RSE afin d'en améliorer leur visibilité et leur clarté.

5. C'est en termes généraux que les dirigeants du G8 s'expriment sur la nécessité d'investir dans des systèmes de protection sociale bien qu'ils « conv[iennent] de maintenir cette question à l'ordre du jour de [leur] politique de développement ».

### **Fonds spéculatifs et stabilité des marchés financiers (§7-8)**

6. La déclaration reflète les conclusions de la réunion du 19 mai des ministres des Finances du G8 qui n'avait pas pu progresser suite aux efforts déployés par le gouvernement allemand pour mettre en place un code pour la réglementation des fonds spéculatifs. Cependant, la déclaration reconnaît les « risques systémiques et opérationnels potentiels » liés aux fonds spéculatifs. Elle demande à l'industrie des fonds spéculatifs de renforcer ses propres normes et codes volontaires et annonce une coopération future entre les ministres des Finances du G8 et le Forum de Stabilité financière (FSF) à propos de la mise en œuvre des recommandations révisées – 2007 - de ce Forum sur les Fonds à haut effet de levier (FHE). Il n'est guère surprenant que le texte adopté n'aille pas plus loin étant donné les vives réserves initialement exprimées par les États-Unis et le Royaume-Uni et dont les médias ont rendu compte. La capacité du FSF à s'engager dans un dialogue ouvert et n'excluant personne reste à voir – les expériences du passé montrent au contraire que les discussions ont été empreintes d'une grande discrétion et que les consultations étaient sélectives. La déclaration du G8 met essentiellement l'accent sur les fonds spéculatifs et de ce fait, la question des fonds d'investissement reste inexplorée. Les dirigeants n'ont pas donné suite à l'appel, lancé dans la déclaration syndicale au G8, en faveur de la création d'un groupe spécial sur la réglementation des fonds pour traiter des effets sociaux et économiques des fonds d'investissement et des fonds spéculatifs, qui avait reçu le soutien, le 4 juin, d'une déclaration conjointe du Parti des socialistes européens et des principaux démocrates américains. Pourtant, la presse et les médias regroupent généralement les « fonds spéculatifs » et les « fonds d'investissement » sous un thème unique. Le texte du G8 sur les fonds spéculatifs pourra avoir une incidence indirecte également sur le traitement, par l'opinion publique et les médias, de l'industrie des fonds d'investissement. La campagne de Global Unions sur les conséquences sociales de la financiarisation va se poursuivre et nous chercherons à nouer le dialogue avec le FSF.

### **Changement climatique, rendement énergétique et sécurité (§40-78)**

7. Pour la première fois dans une déclaration du G8, il y a accord sur la nécessité d'éviter les dangers du changement climatique ; il est question de prendre des mesures urgentes pour

réduire les émissions de gaz à effet de serre ; de fixer un objectif et les dirigeants du G8 « examineront[t] attentivement » les décisions prises par l'Union européenne, le Japon et le Canada qui prévoient de réduire de moitié les émissions mondiales d'ici à 2050. Il est fait état d'une responsabilité commune pour travailler, au sein de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), sur un accord pour l'après-2012. Les dirigeants poursuivront leurs réunions avec d'autres « grands pays émetteurs » pour établir avec eux des politiques, des objectifs, des plans. Il s'agit là d'une nouvelle orientation par rapport à la position passée de l'administration des États-Unis mais tout dépend du suivi qui lui sera donné et la question est de savoir s'il s'agit véritablement d'une nouvelle orientation qui se reflétera dans les négociations futures ou simplement d'une position d'attente, les États-Unis s'étant trouvés isolés. Le révélateur sera le prochain séminaire de la CCNUCC à Vienne – la dernière semaine d'août – conçu comme un « dialogue » sur la prochaine période d'engagement. Cela devrait réanimer la réunion de la COP13 Indonésie en décembre prochain.

8. Il est également important de constater qu'il existe un engagement en faveur de responsabilités communes mais différenciées et qu'une très grande importance est accordée au rendement énergétique, aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables ce qui était recommandé dans la déclaration syndicale au G8. La sélection, par le G8, des secteurs prioritaires de travail correspond quelque peu aux préoccupations syndicales et peut recevoir notre soutien : technologie, bâtiments durables, transport, production d'électricité, diversification énergétique. La question des transports est incluse dans la discussion sur les efforts d'atténuation du CO<sub>2</sub> ce qui permettra peut-être son inclusion dans le prochain accord. Il est cependant regrettable que mention n'a pas été faite de l'emploi, des mesures de transition équitables ou du monde du travail.

### **Déclaration sur la croissance et la responsabilité en Afrique**

9. La déclaration relative à l'Afrique doit être un sujet de préoccupation – le G8 semble être « off track » en termes d'aide au développement – les dirigeants du G8 reconnaissent qu'il faut prendre des mesures supplémentaires pour satisfaire aux engagements qu'ils ont pris à Gleneagles mais ils ne proposent pas de solutions convaincantes. La promesse d'augmentation de l'aide à l'Afrique est enterrée avec celle d'autres donateurs hors G8 (§2).

10. Parmi les éléments destinés à promouvoir l'investissement, ne figurent pas les droits de l'homme (mais les droits de propriété) – le raisonnement qui sous-tend la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité est purement économique : le bon fonctionnement des marchés financiers et des marchés de capitaux mais rien ne reflète les bons objectifs de la déclaration générale sur la nécessité de travail décent assorti d'une protection sociale et de normes fondamentales du travail (§27). Il convient de signaler que la participation de toutes les parties prenantes y compris les partenaires sociaux, au développement des pays, est encouragée (§19).

### *VIH/SIDA*

11. Alors que les éléments des mesures proposées en matière de VIH/SIDA sont importants, les syndicats s'associent aux militants dans le domaine du VIH/SIDA pour exprimer leur inquiétude face au G8 qui revient sur ses promesses d'accès universel au traitement, aux soins et à la prévention d'ici 2010, visant à atteindre 10 millions de personnes avec le traitement du VIH d'ici 2010. Le communiqué du G8 réduit aussi cet objectif au

moins de moitié, à cinq millions de personnes « dans les toutes prochaines années ». Des millions de malades ont actuellement besoin d'un traitement vital et l'ONUSIDA signale que le chiffre actuel de 11 millions de personnes ayant besoin d'un traitement antirétroviral est une estimation prudente. Il s'agit d'une catastrophe au niveau de la réaction mondiale au VIH/SIDA. Nous lançons un appel aux dirigeants du G8 pour qu'ils respectent leurs promesses et leurs engagements passés. Le G8 a vaguement promis de dépenser 60 milliards de \$ pour lutter contre le SIDA, la tuberculose, le paludisme et pour renforcer les systèmes de santé, sans préciser les buts ou un calendrier mais en indiquant seulement que cet argent sera fourni « dans les années à venir ». Les estimations de l'ONUSIDA montrent que 23 milliards de \$ seront nécessaires chaque année d'ici 2010, rien que pour le SIDA et que la juste part du G8 serait pratiquement de 16 milliards de \$. Si la promesse annoncée par le G8 était tenue pendant 5 ans, elle ne fournirait que 12 milliards de \$ par an pour l'ensemble des 3 maladies et le renforcement des systèmes de santé ce qui est bien en deçà des besoins totaux.

12. Il est essentiel maintenant de mettre en place des mécanismes obligeant de rendre des comptes – le G8 convient de procéder désormais à un contrôle régulier de l'épidémie de SIDA et a invité les parties prenantes, les pays africains ainsi que l'OMS, l'ONUSIDA et la Banque mondiale à contribuer à mettre en œuvre « les prochaines étapes » de l'accès universel. Le G8 a également accueilli avec satisfaction la mission confiée à l'ONUSIDA de rendre compte et de surveiller les progrès accomplis vers l'objectif « d'accès universel » et d'évaluer le contrôle de l'épidémie effectué par les pays, déterminant ainsi un moyen permanent de mesurer les progrès accomplis en matière de lutte contre le VIH/SIDA. Les syndicats proposent maintenant que l'ONUSIDA et l'OMS organisent une consultation initiale avec les organisations mentionnées par le G8 et définissent une procédure pour formuler des recommandations aux G8 à propos de la « prochaine étape ».

13. Maintenant, il faut aussi un suivi convaincant sur l'ensemble des points plus détaillés que le G8 a énoncés et notamment :

- l'élaboration de « Plans nationaux relatifs au SIDA » liés à la promotion du renforcement des systèmes de santé et aux « actions menées par les différents pays pour développer la coordination entre toutes les parties prenantes ».
- les ressources humaines dans le secteur de la santé, notamment les conditions de travail et les salaires, afin d'assurer le recrutement et la formation de personnels de santé supplémentaires et de les garder en Afrique.
- un environnement propice au sein duquel les personnels de santé puissent avoir des perspectives d'avenir à long terme dans leur propre pays et nous travaillerons de concert avec l'Alliance mondiale pour le personnel de santé, les acteurs concernés du secteur privé, l'OCDE et l'OMS pour créer un ensemble de données disponibles sur la gestion du personnel de santé et les migrations internationales.
- des mesures concrètes pour développer les liens entre les activités relatives au VIH/SIDA et pour réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement. Le G8 a adopté une approche pluridisciplinaire afin d'encourager les communautés à s'associer à ces actions et à y prendre part.
- une attention particulière pour les États fragiles, « Nous créerons des institutions publiques viables » - celles-ci doivent comporter des cadres pour les relations

professionnelles. Le G8 recommande des améliorations significatives en termes de gouvernance qui permettront de mettre en place des capacités locales et de favoriser la croissance à long terme.

### **Promouvoir l'innovation**

14. Les dirigeants du G8 ont convenu de proposer un environnement international économique et politique qui assure la promotion de l'innovation et la protège. Cependant, ce qui est négligé à cet égard, est le fait que les structures organisationnelles et de direction sont particulièrement importantes pour tirer le meilleur parti des stratégies d'innovation et des nouvelles technologies. Tant l'orientation de l'innovation que les conséquences de la technologie pour les travailleurs et les sociétés sont fortement, si ce n'est complètement, déterminées par la société elle-même, à travers l'influence de la culture, de la politique, des accords économiques. La conclusion à en tirer est qu'il faut associer les politiques de promotion de la recherche et du développement ainsi que la mise en œuvre des nouvelles technologies aux stratégies de gestion du changement organisationnel. Les travailleurs doivent avoir la possibilité de s'exprimer dans le cadre de ce processus.

15. L'appel en faveur du « renforcement des droits de propriété intellectuelle » (DPI) n'est pas suffisant pour l'élaboration future de règles concernant les DPI. Étant donné que la question de la propriété intellectuelle est complexe et qu'un certain nombre d'éléments spécifiques des dessins ou modèles déterminent si un régime de DPI assure la promotion ou retarde l'innovation, nous avons besoin d'un régime de DPI équilibré. Nous avons besoin en particulier d'un régime équilibrant les intérêts des utilisateurs et des producteurs, des chercheurs universitaires et des chercheurs du secteur privé, aussi bien des chercheurs du monde en développement que du monde développé. Telles sont les questions auxquelles un groupe d'experts potentiel sur les droits de propriété intellectuelle, que le G8 envisage de créer, devrait accorder une attention toute particulière au lieu de se « consacrer à la lutte contre la contrefaçon et le piratage afin d'étudier les meilleurs moyens d'améliorer la protection internationale des droits de propriété intellectuelle et sa mise en œuvre, ainsi que d'émettre des recommandations opérationnelles et d'instaurer un processus approfondi d'examen par les pairs » comme en fait état la déclaration du Sommet du G8.

### **Le processus d'Heiligendamm**

16. Sous une forme nouvelle de dialogue thématique de haut niveau, le *Processus d'Heiligendamm* est censé offrir une tribune à des discussions plus techniques et se traduire par des réunions régulières entre les ministres des 13 pays titulaires de différents portefeuilles. Au cours de la période initiale du dialogue, l'accent sera mis en particulier sur quatre questions :

- promouvoir et protéger l'innovation,
- améliorer la liberté d'investissement grâce à un environnement de l'investissement ouvert qui prévoit le renforcement des principes de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises,
- définir des responsabilités communes en termes de développement, notamment en ce qui concerne l'Afrique,
- partager les connaissances afin d'améliorer la coopération dans le domaine du rendement énergétique et des technologies dans le but de contribuer à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

17. Il a été demandé à l'OCDE d'offrir une plate-forme pour le nouveau processus de dialogue proposé, avec l'aide de l'AIE qui est l'organisation de référence dans le domaine du rendement énergétique. Il est prévu de lancer le processus de dialogue au cours du second semestre de 2007 avec comme objectif de présenter un premier rapport préliminaire au Sommet du G8 au Japon, en 2008 et de remettre un rapport final sur les résultats du processus de dialogue au Sommet du G8 en Italie, en 2009 (§94).

## **Conclusions**

18. Les dirigeants du G8 réunis à Heiligendamm ont approuvé l'appel lancé par leurs ministres du Travail en faveur d'une « maîtrise sociale de la mondialisation ». Pour le mouvement syndical, il est clair que les conclusions du Sommet marquent un pas en avant dans l'engagement du G8 en faveur d'une dimension sociale et, éventuellement, de la lutte contre le changement climatique mais nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que les engagements passés en matière d'aide à l'Afrique et de traitement universel pour les malades du SIDA en particulier, n'ont pas été tenus. La question est maintenant de savoir quel sera le suivi accordé à ces engagements. Au cours de sa réunion avec la Chancelière Merkel, avant le Sommet, la délégation syndicale a soulevé un grand nombre de ces questions. Global Unions cherchera à suivre ces questions au cours des prochaines semaines. Le TUAC cherchera en particulier à veiller à ce que le processus de dialogue d'Heiligendamm entre les principales économies émergentes et les principaux pays en développement et le G8, pour lequel l'OCDE offrira une « plate-forme », s'assure la participation effective des syndicats et leur donne la possibilité de s'exprimer.